



## Des pratiques alternatives

La réduction voire la suppression totale de l'utilisation des produits phytosanitaires passe par une profonde remise en cause de nos pratiques actuelles.

Une éradication complète de l'herbe dans la cour du collège est-elle nécessaire ? L'herbe qui pousse est-ce sale ? L'est-elle plus que les pesticides ?

Depuis janvier 2017, le Conseil Départemental a choisi de bannir les produits phytosanitaires et de se tourner vers des pratiques alternatives. Il expérimente de nouvelles méthodes d'entretien :

- l'arrachage manuel, le balayage, le brûlage. Ces tâches nécessitant peu de qualification offrent la possibilité à la collectivité de travailler avec des associations d'insertion, favorisant ainsi le retour à l'emploi de personnes en difficulté;
- 1 · le paillage. Celui-ci permet de maîtriser l'herbe, de protéger contre le froid et les gelées hivernales, de fertiliser, de limiter l'arrosage... R'eutilisant la taille des arbustes, il attire également les oiseaux ;
- 2 · la tonte différenciée. Cette dernière limite la quantité de déchets et favorise la biodiversité. Elle permet à la plante de suivre la totalité de son cycle végétal, de la graine à la fleur;
- 3 · la mise en œuvre de plantes couvre-sol;
- 4 · le réaménagement...











